

Questions orales

M. Chrétien: On a déjà eu recours à ce procédé à d'autres niveaux de l'administration publique et il a produit de bons résultats. J'en ai discuté avec mes homologues provinciaux qui ont accepté de suivre le mouvement, ce qui est nouveau. En effet, c'est la première fois que nous parvenons à obtenir la collaboration des provinces dans ce genre d'initiative. Je conseille au chef de l'opposition de lire les déclarations du responsable du Trésor ontarien qui a dit que c'était une excellente mesure, et nous le maintenons.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, ce que le ministre, avec l'incompétence qui le caractérise, ne semble pas admettre...

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: ... c'est le fait même—monsieur l'Orateur, je vais les laisser crier. Je peux attendre jusqu'à ce que les députés assis de l'autre côté cessent de hurler. Le premier ministre essaie de vous calmer. Merci beaucoup.

Une voix: C'est faux!

M. Clark: Voilà précisément pourquoi cette mesure temporaire peut poser des problèmes: si elle incite vraiment les Canadiens à faire des achats, ils vont le faire maintenant; ils feront donc dans l'immédiat des dépenses qu'ils avaient peut-être prévues pour le mois d'octobre, de novembre ou de décembre, alors que le taux de chômage sera élevé. Le gouvernement n'hésite pas à risquer de provoquer des problèmes l'automne prochain parce qu'il fait passer les considérations d'ordre électoral avant celles d'ordre économique.

Des voix: A l'ordre.

M. Clark: Je voudrais que le ministre des Finances réponde à cette question: pourquoi a-t-il prévu que cette mesure ne durerait que six mois au lieu d'un an? Pourquoi pas une mesure de relance plus permanente? Pourquoi sacrifie-t-il les chômeurs aux intérêts électoraux du Parti libéral?

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je crois que c'est une innovation qui a fait l'unanimité parmi tous les ministres des Finances des provinces sauf un dont j'attends la réponse. Ils représentent toute la gamme des options politiques. Ils ne sont donc pas du même parti que moi. Le député devrait savoir que cette mesure vise à relancer l'économie dès maintenant. Si nous stimulons l'économie à court terme, le secteur industriel du Canada pourra utiliser davantage sa capacité de production. Cette mesure incitera les industriels à entreprendre dès maintenant des plans d'expansion. Le député devrait savoir cela.

Je crois que c'est une nouveauté. On en a fait l'expérience en Ontario. Lorsque l'Ontario a réduit sa taxe de vente il y a

[M. Hees.]

quelques années, l'expérience a prouvé que cette mesure avait relancé l'économie de la province et une fois lancée, l'économie a continué de progresser grâce à cette réduction fiscale.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le ministre sait fort bien que le gouvernement de l'Ontario avait adopté cette mesure en hiver et non pas en été.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Le ministre parle de nouveauté. C'est sûrement une nouveauté pour un gouvernement du Canada d'adopter une mesure qui va probablement aggraver le chômage. Je prie le ministre des Finances de dire à la Chambre des communes pourquoi il nous a donné cette demi-mesure—pourquoi il nous a donné une mesure pour six mois au lieu d'une mesure qui aurait pu réellement s'attaquer au problème du chômage dans le pays. Pourquoi a-t-il ainsi limité l'efficacité de ce stimulant?

● (1422)

M. Chrétien: J'ai déjà donné une raison: je voulais donner un élan tout de suite à l'économie. Et nous ne sommes pas allés plus loin pour une autre raison.

Des voix: Les élections.

M. Chrétien: Non. C'était parce que nous ne pouvions pas nous le permettre.

Des voix: Bravo!

L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DU TAUX ÉLEVÉ DE CHÔMAGE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Comme le taux de chômage s'établit présentement à 8.6 p. 100, taux correspondant aux prédictions du Conference Board pour la fin de l'année en cours—et nous ne sommes même pas arrivés à la moitié—et comme les mesures annoncées par le ministre ne vont réduire le chômage que de .3 p. 100, le gouvernement croit-il que l'on devrait abandonner un million de chômeurs canadiens à leur sort pendant le reste de l'année?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, nous avons pris cette mesure de stimulation afin que l'économie puisse reprendre sa vitesse immédiatement. Grâce à cette mesure l'économie a pris de l'expansion dans l'immédiat et nous espérons qu'elle aura la vitesse nécessaire pour permettre de réduire le taux du chômage au cours de l'année. J'espère que nous pourrons atteindre un taux de croissance de 5 p. 100 durant cette année. Voilà pourquoi j'ai ajouté hier un tel stimulant, afin d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés l'automne dernier.